A Monsieur
Monsieur Sieur tinch
propriéterre a vecqurtle
des partemant de la
haut marne par joinville
a vecque ville

6

P.P. 60

27 JUIL 1830

De paris le 27 juiliet 1830

1er

Mais cher bons amies la présante
et pour vous asurés de mon sencère
atachemen et vous donné de mes
nouvélle qui ne son pas bien
rasurante cepandan je comanse
a marchés dans ma chambre
seul voilas 3 dimanche que je
ale à la mésse avéc la person qui
fait mon ménaje et une béquile
et an boitan an fin dieu soit loué
ma chér anjélique je vous
j'anvoie vos 2 pour 3 péti saque
avéc du chocolas 3 morsaux de
sucre 3 morsaux de savon donc
je vous prij de donne la moitie
du chocolas a madame fournier
avéc le plu péti morsaux de
sucre je lan brasse bien

le cafe et pour vous inci que
tous vous an ferés par a macher
a délle que jan brasse insi que
son marie et ces cher anfan ma
pouvre peti angélique cande je pouré
marchés je tan veré dés bon bon soié
obéisante manon tins de donne ras
dusucre de ma parre

he bien mon gros cher ami jés appri
par un jeun homme de montreulle
qui aétés aupéy ile ma di que toute
les vingne etojéles é que lon ne séra
pas de vin pan dans deux anés
ces par lui que je vous écris madeine
fetre que monsieur lepage a du
vous [illegible] rémetre

je fini mais bons ami an vous s
souhaitans vos faite par antisipatio
toute la bonneur qune vrée amie
peux soite

a dieu je vous anbrasse toute
de tous mon coeur votre toute
dévoie amie vve mary
monsieur jaquemen au gourdenil
26